

Football/En prévision des coupes africaines des clubs cette saison

Les représentants gabonais en danger



Les Mounanais et...



... les Mineurs de la Comilog, sans compétition domestique dans les jambes, vont-ils retrouver cette joie sur la scène continentale cette saison ?

MIKOLO-MIKOLO
Libreville/Gabon

CF Mounana et Mangasport, handicapés par l'absence du championnat national, courent le risque d'aller en villégiature en campagne africaine.

ON n'est plus qu'à 37 jours du lancement du tour préliminaire des coupes africaines des clubs. CF Mounana en ligue africaine des champions, et Mangasport en coupe de la Confédération africaine de football (Caf), en dépit de l'optimisme apparent de certains dirigeants, ne sont pas à l'abri d'une déroute programmée. Car l'absence du championnat national va certainement avoir un impact négatif sur les plans physique, de la concentration et de la motivation, des acteurs. Le manque d'expérience aussi, pour une équipe comme Mangasport qui a en son sein des jeunes joueurs. Et pour qui une compétition domestique aurait servi à peaufiner les automatismes. Avoir dans les jambes uniquement des séances d'entraînement et quelques modestes matches amicaux contre des adversaires jouant sans motivation, c'est quasiment une hérésie pour des équipes engagées en campagne africaine. Les pouvoirs publics, la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) et la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) sont interpellés pour trou-

ver, ensemble, une solution idoine. Afin que le National-Foot débute avant le 20 janvier prochain. C'est le moindre mal. Car, ne pas démarrer ce championnat, c'est envoyer nos deux « ambassadeurs sportifs » au casse-pipe, à l'abattoir. « On va vers une élimination programmée », pense un observateur averti du football gabonais.

Rail club du Kadiogo (RCK) du Burkina Faso, adversaire de CF Mounana, et AS Maniema Union de la RDC, qui sera opposé à Mangasport, ont, chacun, plus de huit journées de compétition domestique dans leurs pays respectifs. Il faudra donc peut-être compter sur un exploit ou un miracle de nos représentants pour espérer aller de l'avant en coupes africaines. Lesquelles nécessitent une préparation adéquate et méthodique.

Le manager de CF Mounana, Hervé-Patrick Opiangah (H.P.O), dans son interview parue dans notre édition d'hier (mercredi 3 janvier 2018), n'en pense pas moins : « C'est difficile d'être compétitif en compétitions africaines si, sur le plan domestique, rien n'est constant (...) Malheureusement, le manque de championnat est un handicap pour Mangasport et le CF Mounana, pour nos ambitions africaines », a déclaré H.P.O, dont l'ambition sur la scène africaine « est d'aller en phase de poules de la Ligue africaine des champions. »

Football/Décès de Régis Manon Les condoléances du Tours Football club

SUITE au décès de Régis Manon, le Tours FC présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de l'ex-attaquant du club (1983-1990). Un hommage lui sera rendu lors du prochain match à domicile du vendredi 12 janvier contre le Clermont Foot 63.



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 4^{ème} TRIMESTRE 2017

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 4^{ème} trimestre 2017, le 18 décembre 2017.

A cet effet, les **Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS)** sont disponibles en ligne depuis le **mercredi 27 décembre 2017** et peuvent être récupérées à partir du site www.cnamgs.ga ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au quartier Glass, non loin du carrefour Hassan Edjej.

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration) sont reçus sur rendez-vous, en appelant au **8889**, ou se rendre directement à la **Direction du Recouvrement et du Contentieux**.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales de leur localité respective.

Pour rappel, les cotisations du 4^{ème} trimestre 2017 sont exigibles **du 1^{er} au 31 janvier 2018**.

Pour rappel, les taux de cotisations sont désormais les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 F CFA.

LA CNAMGS vous remercie d'avance et compte sur le respect de ces dispositions pour assurer à tous le meilleur service.



Echangez avec nous sur [facebook/cnamgs](https://www.facebook.com/cnamgs)

Fait à Libreville, le 29 décembre 2017

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

